



CABINET ROUX

## VALEUR VÉNALE EN POURSUITE D'USAGE

### Nos missions :

- Déterminer la valeur vénale en poursuite d'usage (ou d'utilisation) d'un ensemble industriel ou commercial (bâtiments et matériels), qui correspond à l'ensemble des sommes qu'un investisseur prudent et avisé accepterait de payer pour devenir propriétaire des biens directement liés à l'activité concernée,
- Déterminer les durées de vie totales et résiduelles des actifs.

### Vos bénéfices :

- ◆ Vérifier le GOODWILL d'acquisition (Price Purchase Allocation),
- ◆ Vérifier la pertinence de la valeur d'un actif (Impairment Test),
- ◆ Déterminer le montant des apports (Joint-Venture),
- ◆ Obtenir un financement bancaire (garantie collatérale d'un prêt),
- ◆ Préparer une cession (Vendor Due Diligence, Carve out),
- ◆ Réinitialiser les durées d'amortissements,
- ◆ Disposer de la signature d'un tiers de confiance objectif.

